

## TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 19 janvier 2012

### Arrêté du 11 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

NOR : APPD1200761A

La ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6111-1 et L. 6421-1 ;

Vu le décret n° 2005-545 du 26 mai 2005 plaçant la Commission nationale de la certification professionnelle auprès du ministre chargé de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;

Vu l'avis de la Commission nationale de la certification professionnelle en date du 9 décembre 2011,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. – Les certifications ci-dessous énumérées sont enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles, avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation, du niveau et de la durée.

NIVEAU	INTITULÉ de la certification professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
V	Maçon travaux routiers	231s	3 ans	Groupement de l'industrie routière pour la formation (GIRF)
V	Agent de maintenance nautique	250r	3 ans	Chambre de métiers du Var – Institut de promotion et de formation aux métiers de la mer (IPFM)
V	Peintre industriel	254s	5 ans	IFI peinture
V	Hydro-praticien	330t	5 ans	Formation conseil thalatherm (FCT)
V	Animateur assistant d'équitation	335	5 ans	Fédération française d'équitation
V	Agent de prévention et de sécurité	344t	5 ans	IESC formation – Institut européen pour la sécurité et la communication formation
IV	Soigneur animateur d'établissements zoologiques	212t	5 ans	EPLÉ FPA
IV	Technicien d'études en génie climatique	227n	5 ans	Lycée Maximilien Perret – Groupement d'établissement de formation à l'énergie (GEFEn)
IV	Technicien de maintenance en équipements de génie climatique	227r	5 ans	Lycée Maximilien Perret – Groupement d'établissement de formation à l'énergie (GEFEn)

NIVEAU	INTITULÉ de la certification professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
IV	Secrétaire médical(e) - médico-social(e)	324t	5 ans	Ecole Medcomm
IV	Agent d'exploitation en hôtellerie/restauration	334t	5 ans	Forma - Catalyse
III	Attaché(e) commercial(e) vins et spiritueux	211w	5 ans	Association consulaire interprofessionnelle de formation permanente (ACIFOP Libourne)
III	Décorateur	230n, 233n	5 ans	Institut CREAD
III	Responsable de chantier bâtiment et travaux publics	230p	5 ans	CESI
III	Chef de chantier de terrassement voiries et réseaux divers	231p	4 ans	Association gestionnaire des centres de formation continue de la fédération des travaux publics (AGCFTP) - CFC centre de formation continue Sylvain Joyeux
III	Peintre en décor du patrimoine	233v	5 ans	Ecole d'Avignon - centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural
III	Styliste-modéliste	242	5 ans	Institut bordelais de stylisme-modélisme (IBSM)
III	Responsable de chantier en installation électrique	255p	5 ans	CESI
III	Assistant transport international	311p	3 ans	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Marseille - Provence - Groupe école pratique (GEP)
III	Décorateur étalagiste marchandiseur	312v	3 ans	Association des centres de promotion et reconversion professionnelles en agriculture (ACPRPA) - Piverdière
III	Assistant(e) en gestion des ressources humaines	315p	5 ans	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Rouen
III	Gestionnaire de paie	315t	5 ans	CIEFA Rhône-Alpes
III	Webmaster	320	5 ans	ARIES PACA ; ARIES Rhône-Alpes ; ARIES Toulouse
III	Animateur 3D	320	3 ans	ArtFx
III	LEAD 3D	320	3 ans	ArtFx
III	Responsable des effets spéciaux numériques	320	3 ans	ArtFx
III	Technicien intégrateur web	320t, 321t, 326	3 ans	Buroscope
III	Assistant(e) juridique	324p	5 ans	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Rouen

NIVEAU	INTITULÉ de la certification professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
III	Assistant(e) commercial(e)	324p	5 ans	Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP)
III	Assistant(e) de direction	324p	5 ans	Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP)
III	Assistant(e) juridique	324p	5 ans	Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP)
III	Bibliothécaire documentaliste	325	5 ans	Ecole de bibliothécaires documentalistes (EBD)
III	Analyste programmeur	326t	3 ans	CESI
III	Délégué pharmaceutique	331w, 312t	5 ans	Ecole Medcomm
II	Responsable projet packaging, recherche et développement, développement durable	200n	3 ans	Lycée Louis Delage (Cognac)
II	Chef de projet technologique de management, d'ingénierie et de développement de projet	227, 255w, 326w	5 ans	Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP)
II	Conducteur de travaux spécialisé en construction bois	232	3 ans	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Drôme
II	Responsable de projets « eau, hygiène et assainissement » de la solidarité internationale	310, 343	5 ans	Mission bioforce développement Rhône-Alpes (Bioforce Rhône-Alpes)
II	Responsable opérationnel en gestion d'entreprise	310m	5 ans	Rouen Business School
II	Chargé de développement marketing et ventes	310t	1 an	ECORIS
II	Responsable de zone import-export	312m	5 ans	Ecole supérieure des hautes études du commerce international (HECI Saint-Louis)
II	Designer graphique	320	5 ans	Sciences U Lille (Efficom Lille) ; Sciences U Paris (Efficom Montrouge)
II	Responsable de communication	320m	5 ans	Centre d'études supérieures alternées en communication (CESACOM)
II	Concepteur 3D	320m	5 ans	ESMA
II	Responsable de communication	320n	5 ans	Institut supérieur de communication et de publicité (ISCOM)
II	Réalisateur 3D	320v	3 ans	SUPCREA Grenoble - Ecole supérieure de la création graphique

NIVEAU	INTITULÉ de la certification professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
II	Designer graphique et multimédia	320v	5 ans	Ecole Brassart ; Sépia arts graphiques
II	Journaliste multimédia	321t	5 ans	L'École des métiers de l'information – CFD (EMI-CFD)
II	Webmaster, concepteur réalisateur web	322t	3 ans	Institut bureautique et de gestion des sociétés (IBGS)
II	Concepteur designer graphique	322t	5 ans	Axe sud
II	Photographe	323	3 ans	Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) – Ecole Gobelins
II	Régisseur général	323p	5 ans	Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS)
II	Chef de projet logiciel et réseaux	326n	4 ans	Institut supérieur d'informatique et de management de l'information – Pôle Paris alternance
II	Chargé de projets en systèmes informatiques appliqués	326w	5 ans	Sciences U Lyon – Centre régional d'études supérieures pour la préparation aux affaires (CRESPA)
II	Responsable d'association	330, 332, 335	5 ans	Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
II	Responsable d'exploitation de structures de loisirs ou d'hébergement touristique	334p	3 ans	Groupe Sup de Co (La Rochelle)
II	Responsable en cuisine et restauration gastronomique	334w	4 ans	Institut Paul Bocuse – Hôtellerie et arts culinaires
II	Restaurateur conservateur de biens culturels	342v	5 ans	Condé – Paris – Arts appliqués et métiers d'art
II	Responsable de projet en santé, sécurité au travail	344r	3 ans	Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
I	Expert en ingénierie des biotechnologies	222	3 ans	Institut supérieur des biotechnologie « Sup Biotech Paris » ISBP
I	Expert en ingénierie des systèmes aéronautiques et spatiaux	253n	1 an	Association IPSA – Institut polytechnique des sciences avancées (IPSA)
I	Manager de l'achat international	312p	5 ans	Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB) – BEM Bordeaux Management School
I	Directeur artistique en art graphique et design numérique	320v	3 ans	Académie Julian Rive Gauche – ESAG Penninghen
I	Réalisateur numérique	323n	3 ans	Association Léonard de Vinci – Institut de l'internet et du multimédia (IIM)

NIVEAU	INTITULÉ de la certification professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
I	Expert en ingénierie informatique appliquée	326n	5 ans	Institut supérieur d'informatique appliquée (INSIA)
I	Ostéopathe	331	3 ans	Centre d'ostéopathie Atman (COA)
I	Chargé de développement économique territorial	341m	4 ans	Ecole de management de Normandie (EM Normandie)

Art. 2. – Les certificats de qualification professionnelle ci-dessous énumérés sont enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles, avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation et de la durée.

INTITULÉ de la certification professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
Moniteur de rugby à XV	335t	3 ans	Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération française de rugby
Animateur de loisir sportif	335t	5 ans	Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) ; Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) ; Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne sports pour tous (FFEPMM sports pour tous) ; Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) ; Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)
Guide de véhicules terrestres motorisés à guidon	335t	5 ans	Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération française de motocyclisme (FFM)
Opérateur de stationnement	340	5 ans	Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile – Association nationale pour la formation automobile (ANFA)
Adjoint au responsable d'exploitation et de stationnement	340	5 ans	Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile – Association nationale pour la formation automobile (ANFA)
Responsable d'exploitation de stationnement	340	5 ans	Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile – Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

Art. 3. – A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté 30 mars 2010 susvisé, l'intitulé de l'organisme est modifié comme suit :

INTITULÉ de la certification professionnelle	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle (arrêté du 30 mars 2010)	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle (modifié)
Chef de projet en ingénierie de l'éco-conception	Centre interdépartemental de recherche et de perfectionnement	Baxa
Responsable de développement clientèle	Société française d'étude et de formation (SFEF) – CEFIRE ÉSARC	Société française d'étude et de formation (SFEF)

Art. 4. – A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté 17 novembre 2011 susvisé, l'intitulé de l'organisme est modifié comme suit :

INTITULÉ de la certification professionnelle	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle (arrêté du 30 mars 2010)	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle (modifié)
Responsable d'associations culturelles, éducatives et sociales	Institut de formation des métiers du secteur associatif – SIF	Institut de formation des métiers du secteur associatif juif – SIF

INTITULÉ de la certification professionnelle	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle (arrêté du 30 mars 2010)	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle (modifié)
Responsable en réfraction et équipement optique	Institut des sciences et de la vision (ISV)	Institut des sciences de la vision (ISV)

Art. 5. – A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté 17 novembre 2011 susvisé, l'intitulé de la certification est modifié comme suit :

INTITULÉ de la certification professionnelle (arrêté du 17 novembre 2011)	INTITULÉ de la certification professionnelle modifié	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
Dessinateur concepteur, option illustration, option infographie multimédia, option animation, option bande dessinée	Dessinateur concepteur, option illustration, option infographie multimédia, option dessin animé et option bande dessinée	Ecole Emile Cohl

Art. 6. – La ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 janvier 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice des politiques  
de formation et du contrôle  
de la délégation générale à l'emploi  
et à la formation professionnelle,*  
M. MOREL